



Accuse a tors pour vices caches

Par **rline**, le **15/05/2012** à **18:35**

Bonjour,

j ai vendu un appart qui et en dessus d une boulangerie et en copropriete en 2006 et 6 mois apres la personne qui m a acheter l appart me poursuit avec un avocat en disant que lorsque la toiture de l immeuble a ete refaite (moi charpente et l autre coproprietaire c est ouvriers ont fait la couverture donc 50 /50 environ maquse d avoir vide plus de 200kg de gravats par les evacuations des toilettes en sachat que j ai realise avec l autre coproprietaire c est travaux en 2001 et habite l appart pendant plus de 4 ans que puije faire cela fait 5 ans qu elle me poursuit et je ne sais plus quoi faire dernièrement comme j avais changer quelque disjoncteur et fils ou j avais un doute m attaque pour lui payer une installation neuve faite par un pros et aux norme actuelles merci d avance